



OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Addenda au Plan directeur de l'eau
Juin 2022

Juin 2



Organisme de bassins versants
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)

1-645 rue du Moulin,
Mont-Tremblant, Québec, J8E 2V1
Téléphone : (819) 717-3171
Courriel :
direction@rpns.ca – www.rpns.ca

Juin 2022

Version officielle approuvée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour approbation en date du 02 juin 2022

L'OBV RPNS encourage la reproduction et l'utilisation du présent document pour des fins éducatives à la condition d'en indiquer la source.

Référence à citer :

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS), 2021. « Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques, addenda au Plan directeur de l'eau, juin 2021.

Dépôt officiel – 26 avril 2022

ÉQUIPE DE REALISATION

COORDINATION DE LA DÉMARCHE

Alexia Couturier, biologiste
Catherine Baltazar, biologiste
Geneviève Gallerand, M.Sc Env.
Caroline Léger

Support à la coordination
Coordination et géomatique
Support à la coordination
Graphiste

CONSEIL DE CONCERTATION, AU 15 JUIN 2021

André Boisvert, MRC des Pays-d'en-Haut
Vincent Causse, Ville de Mont-Tremblant
Charles De Maisonneuve, Asso. lac Gagnon
Caroline Gagné, Conservation de la Nature
Yvan Guindon, Municipalité de Labelle
François Jacob, Asso lac Cameron
Marie-Lise Langevin, Lac-Tremblant-Nord
Bruno Massé, Municipalité de Ripon
Liane Nowell, Institut Kenauk
Gilles Séguin, producteur forestier
Hélène Vézina, Asso. lac Farrand

Louise Boudreault, Saint-Émile-de-Suffolk
Jake Chadwick, Municipalité de Barkmere
Georges Décarie, MRC d'Antoine-Labelle
Henri Gariépy, Asso. prop. lac Papineau nord
Jean-François Houle, parc nat. de Plaisance
Pierre Lafontaine, Asso. lac Hotte
Élodie Basque, CRE des Laurentides
Stéphanie Morin, MRC d'Argenteuil
René Racicot, Asso. Grand lac Nomingue
Christine Tremblay, Station Mont-Tremblant
Lise Villeneuve, Asso. lac Simon

COMITÉ TECHNIQUE DES OCMHH

Jean-François Houle, Parc nat. de Plaisance
Vincent Causse, Ville de Mont-Tremblant

Caroline Gagné, Conservation de la Nature
Stéphanie Murray, Canards Illimités

COMITÉ DE TRAVAIL DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DE LA PETITE NATION

Jean-François Houle, Parc nat. de Plaisance
Lise Villeneuve, Asso. lac Simon
Charles De Maisonneuve, Asso lac Gagnon
Pierre Lafontaine, Asso. lac Hotte
Réal Ducharme, Saint-André-Avellin
Pierre Villeneuve, Municipalité de Plaisance

Isabelle Slevan-Tremblay, MRC de Papineau
Hélène Vézina, Asso. lac Farrand
Bruno Massé, Municipalité de Ripon
Mélanie Leblanc, Municipalité de Duhamel
Louise Sista, Municipalité de Lac-Simon
Arianne Caron-Daviault, MRC d'Antoine-Labelle

COMITÉ DE TRAVAIL DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ROUGE

Vincent Causse, Ville de Mont-Tremblant	André-Philippe Hébert, Arrimage.com
Pierre Morin, MRC des Laurentides	Arianne Caron-Daviault, MRC d'Antoine-Labelle
Élodie Basque, CRE Laurentides	Aamir Ouazzani, Canton de Harrington
André Boisvert, MRC des Pays-d'en-Haut	Christine Tremblay, Station Mont-Tremblant
Jake Chadwick, Municipalité de Barkmere	Marie-Lise Langevin, Lac-Tremblant-Nord
René Racicot, Asso. Grand lac Nominingue	Stéphanie Morin, MRC d'Argenteuil
Milaine Richer-Bond, St-Faustin-Lac-Carré	

COMITÉ DE TRAVAIL DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAUMON

Liane Nowell, Institut Kenauk	Aamir Ouazzani, Canton de Harrington
Caroline Marcotte, Conservation de la Nat.	Jean-Marc Chevalier, Municipalité de Boileau
Carol Fortier, Notre-Dame-de-Bonsecours	François Clermont, Municipalité de Fassett
Jean-Yves Pagé, Municipalité de Fassett	Lise Fransham, Asso. prop. lac Papineau nord
Henri Gariépy, Asso. prop. lac Papineau nord	

COMITÉ DE TRAVAIL DES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT

Jean-François Houle, Parc nat. de Plaisance	Miriam Richer McCallum, GSLR
Éric Morency, MRC d'Argenteuil	Laurent Clément, Papineauville
Marie-Agnès Lacoste, Canton de Lochaber	Pierre Villeneuve, Municipalité de Plaisance

TABLE DES MATIERES

MISE EN CONTEXTE	8
1.1. Mandat octroyé par le MELCC pour les OCMHH.....	9
DEMARCHE DE CONCERTATION	10
2.1. Étapes préparatoires	12
2.2. Ateliers de co-création des OCMHH.....	15
2.3. Approbation des OCMHH par la table de concertation	15
OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES.....	16
3.1. OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES	17
3.1.1. Assurer la protection de la qualité de l'eau	17
3.1.2. Protéger le caractère naturel et la biodiversité des milieux humides et hydriques	17
3.1.3. Diminuer l'impact des inondations sur les écosystèmes et la population	17
3.1.4. Freiner la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE)	17
3.2. CIBLES ET INDICATEURS DES OCMHH	18
3.2.1. Assurer la protection de la qualité de l'eau	18
3.2.2. Protéger le caractère naturel et la biodiversité des milieux humides et hydriques	18
3.2.3. Diminuer l'impact des inondations sur les écosystèmes et la population	18
3.2.4. Freiner la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE)	18
3.3. ACTIONS DES OCMHH	19
3.3.1. Assurer la protection de la qualité de l'eau	19
3.3.2. Protéger le caractère naturel et la biodiversité des milieux humides et hydriques	21
3.3.3. Diminuer l'impact des inondations sur les écosystèmes et la population	22
3.3.4. Freiner la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE)	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Lignes directrices sur l'élaboration des OCMHH9

Figure 2 : Résumé de la démarche de concertation des OCMHH11

Figure 3 : Territoire couvert par les comités de travail des OCMHH.....13

Figure 4 : Composition des comités de travail des OCMHH14

LISTE DES ACRONYMES

BTSL	Basses-terres du Saint-Laurent
BV	Bassin versant
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MHH	Milieux humides et hydriques
OBV RPNS	Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
OCMHH	Objectif de conservation des milieux humides et hydriques
TC	Table de concertation
ZGIE	Zone de gestion intégrée de l'eau

01

MISE EN CONTEXTE





1.1. MANDAT OCTROYÉ PAR LE MELCC POUR LES OCMHH

Le 16 juin 2017, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH). Dans le cadre de cette loi, les Organismes de bassins versants (OBV) du Québec se sont vu confier, dans leur convention 2018-2021 les liant au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), de nouvelles responsabilités en regard des milieux humides et hydriques (MHH) de leurs zones de gestion intégrée de l'eau (ZGIE). Concrètement, les OBV devaient mettre à jour les sections des Plans directeurs de l'eau (PDE) portant sur les milieux humides et hydriques, et mettre en place une démarche de concertation afin d'élaborer des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) sur leurs territoires.

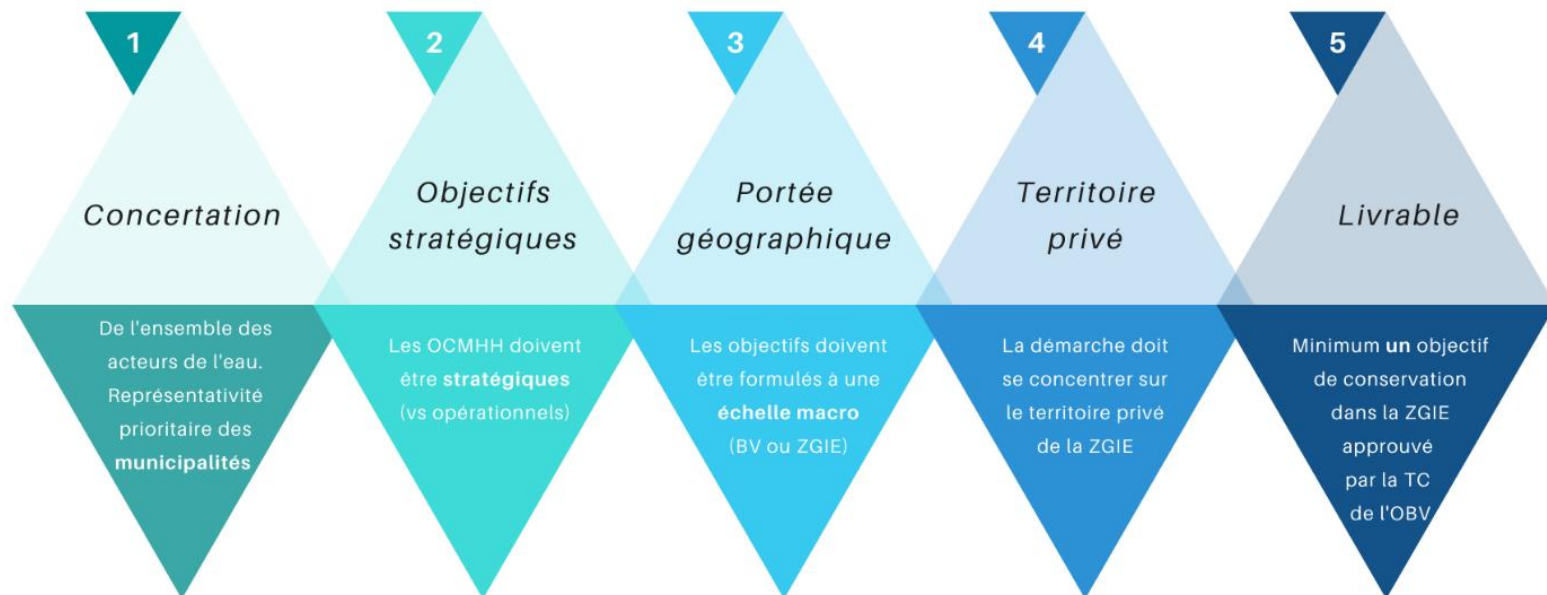


Figure 1 : Lignes directrices sur l'élaboration des OCMHH

02

DÉMARCHE DE
CONCERTATION





DÉMARCHE DE CONCERTATION

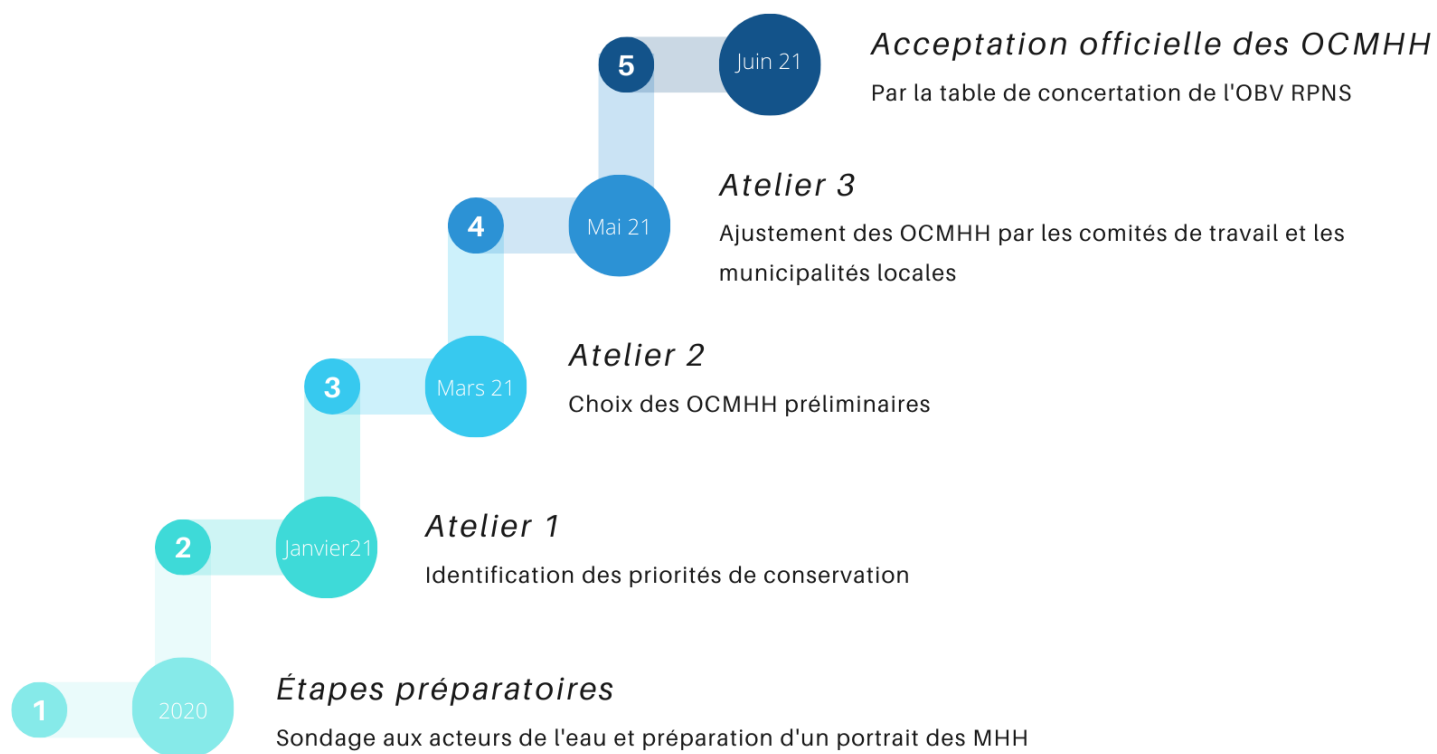


Figure 2 : Résumé de la démarche de concertation des OCMHH



2.1. ÉTAPES PRÉPARATOIRES

En février 2020, un sondage interactif a été envoyé aux acteurs de l'eau afin de mettre en place un design consultatif qui répond aux besoins du milieu. Parmi les 87 participants au sondage, le milieu municipal représentait près de 60 % des répondants, le milieu communautaire environ 23 %, les citoyens environ 10 %, le 7 % restant regroupant le milieu économique et les autres acteurs. Un résumé des réponses à ce sondage est [disponible en ligne](#). Ces résultats indiquaient que les acteurs de l'eau préféraient :

- Travailler à l'échelle des grands bassins versants
- Que les comités de travail soient diversifiés (compter des représentants du monde municipal, économique et communautaire) et qu'ils comptent entre 10 à 15 participants
- Que les OCMHH soient basés sur les rôles et fonctions écologiques des MHH
- Qu'un portrait des MHH accompagne les acteurs de l'eau à formuler des OCMHH fidèles à la réalité

Suite à cette consultation, un [portrait interactif des milieux humides et hydriques](#) a été publié sur une [plateforme web](#) dédiée à rendre publique l'exercice d'élaboration des OCMHH de l'OBV RPNS. En parallèle, des comités de travail ont été mis en place pour les trois grands bassins versants de la ZGIE (Rouge, Petite Nation et Saumon). Un quatrième comité a été formé pour le territoire couvert par les ruisseaux s'écoulant directement dans des bassins versants de moins grande superficie s'écoulant directement dans la rivière des Outaouais ainsi que les zones de drainage direct vers cette rivière. Ce quatrième comité a été nommé Basses-terres du Saint-Laurent. Les territoires couverts par chacun de ces comités de travail sont illustrés à la Figure 3, et les membres y siégeant sont indiqués à la Figure 4.

Un comité technique a été mis en place pour appuyer la mise en place du design consultatif et l'élaboration du portrait des milieux humides et hydriques. Ce comité a aussi contribué à traduire les priorités de conservation des comités de travail en objectifs de conservation entre les ateliers 1 et 2. Les personnes suivantes siégeaient sur ce comité :

- Stéphanie Murray, Canards Illimités
- Caroline Gagné, Conservation de la Nature
- Jean-François Houle, Parc national de Plaisance
- Vincent Causse, Ville de Mont-Tremblant



DÉMARCHE DE CONCERTATION

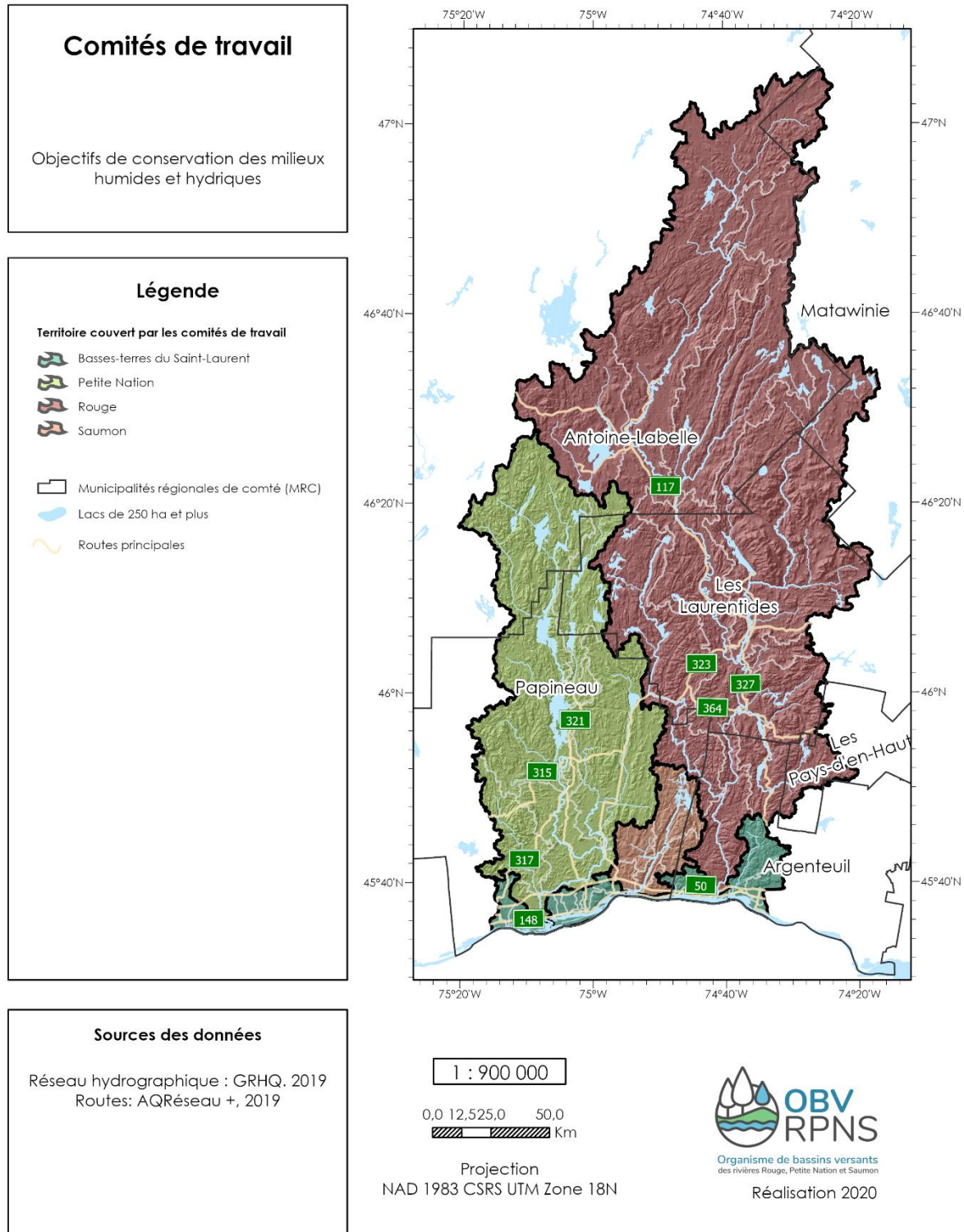


Figure 3 : Territoire couvert par les comités de travail des OCMHH



COMPOSITION DES COMITÉS

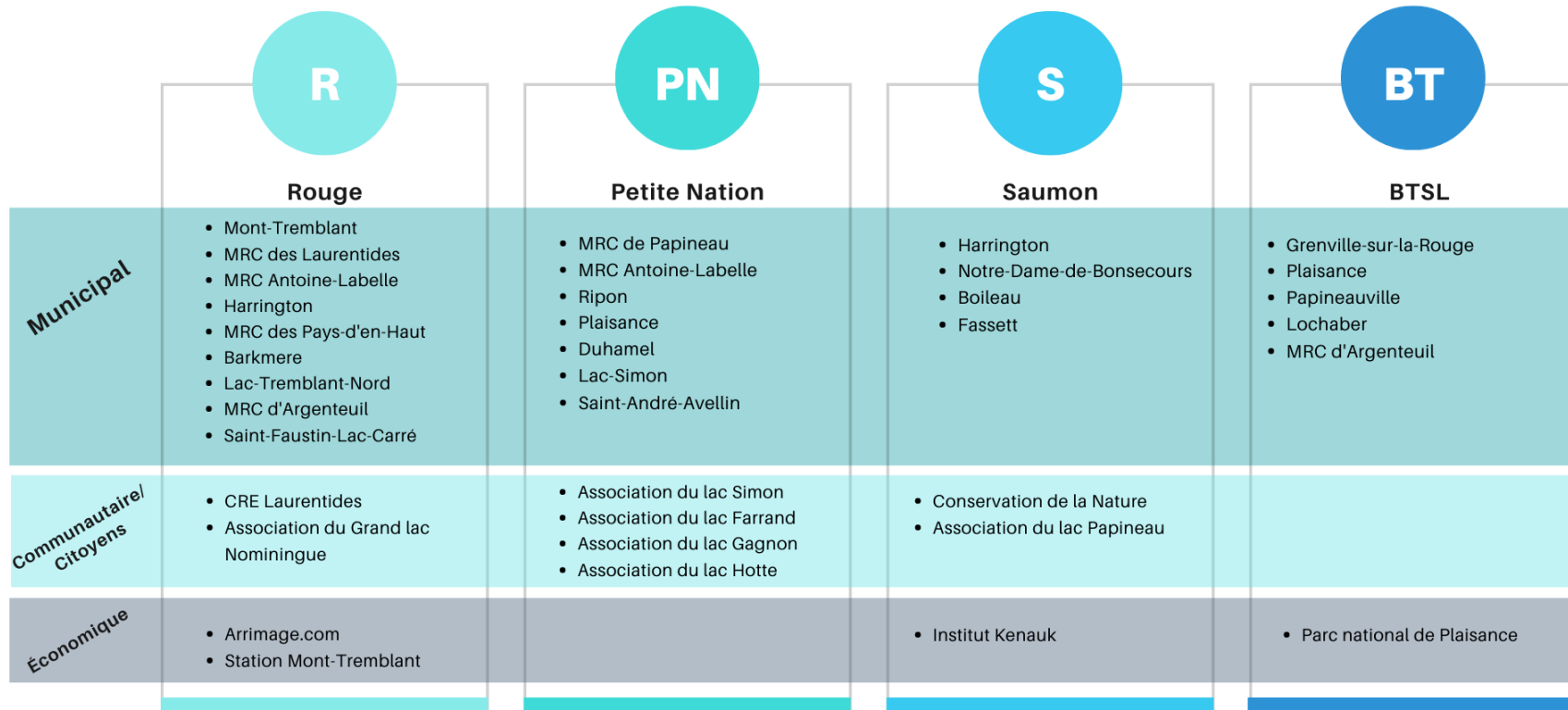


Figure 4 : Composition des comités de travail des OCMHH



2.2. ATELIERS DE CO-CRÉATION DES OCMHH

L'atelier 1 visait à identifier les problèmes et menaces touchant les milieux humides et à les prioriser. Une rencontre d'environ trois heures a été organisée avec chaque comité de travail. Les résultats de cet atelier ont été traduits en propositions d'objectifs de conservation par l'équipe de l'OBV RPNS, avec la collaboration des membres du comité technique mis en place pour les OCMHH. Ces propositions ont été soumises par l'entremise d'une plateforme interactive aux membres des comités de travail, afin de recueillir leurs commentaires et propositions. Par la suite, l'atelier 2 a permis d'identifier les objectifs plus consensuels et moins consensuels au sein des comités de travail. Suite à ces ateliers, l'équipe de l'OBV RPNS a combiné les OCMHH des différents comités en des objectifs qui rejoignaient l'ensemble de la ZGIE. Cette proposition a été soumise, commentée et modifiée par les membres des comités de travail. En dernier lieu, un sondage a été envoyé aux municipalités locales de la ZGIE afin d'ajuster les objectifs et les cibles à leur réalité. Les résultats de ce sondage ainsi que les modifications apportées suite à celui-ci sont décrites dans [ce document synthèse](#).

2.3. APPROBATION DES OCMHH PAR LA TABLE DE CONCERTATION

La démarche d'élaboration des OCMHH ainsi que les objectifs qui en sont ressortis avec leurs cibles ont été présentés et [approuvés par la table de concertation](#) de l'OBV RPNS le 3 juin 2021. Les OCMHH alors déposés ne correspondant pas tout à fait aux exigences requises par le MELCC, un nouvel exercice avec les comités de travail fut organisé. Le dépôt officiel des nouveaux OCMHH a eu lieu le 26 avril 2022 et ont été officiellement approuvés par le MELCC en date du 02 juin 2022.

03

OBJECTIFS DE CONSERVATION
DES MILIEUX HUMIDES ET
HYDRIQUES





OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES**3.1. OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES****3.1.1. ASSURER LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU**

OBJECTIFS	
A	D'ici 2030, maintenir au moins 65 % des lacs participant au Réseau de surveillance volontaire des lacs dans un état trophique oligotrophe ou ultra-oligotrophe dans la ZGIE
B	D'ici 2030, maintenir un taux de conformité au critère de qualité bactériologique de l'eau des cours d'eau (200 UFC/100 ml) d'au moins 75 % des échantillons annuels dans la ZGIE
C	D'ici 2030, maintenir un taux de conformité au critère de qualité de l'eau relatif au phosphore total des cours d'eau (0,03 mg/L) d'au moins 88 % des échantillons annuels dans la ZGIE

3.1.2. PROTÉGER LE CARACTÈRE NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

OBJECTIFS	
D	D'ici 2025, élaborer une formation pour le personnel municipal sur les enjeux liés à la conservation des milieux humides et hydriques dans la ZGIE

3.1.3. DIMINUER L'IMPACT DES INONDATIONS SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET LA POPULATION

OBJECTIFS	
E	D'ici 2030, maintenir 100% de la superficie des milieux humides riverains en zone inondable dans la ZGIE afin de favoriser la résilience des écosystèmes aux aléas des crues

3.1.4. FREINER LA PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

OBJECTIFS	
F	D'ici 2025, réaliser un plan de lutte global contre le roseau commun à l'échelle de chaque grand bassin versant de la ZGIE (Rouge, Petite Nation et Saumon)
G	D'ici 2032, maintenir à moins de 25 le nombre total de lacs colonisés par le myriophylle à épis dans la ZGIE



OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

3.2. CIBLES ET INDICATEURS DES OCMHH

3.2.1. ASSURER LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

	Indicateurs	Cibles
A	<ul style="list-style-type: none">État trophique mesuré par le Réseau de surveillance volontaire des lacs	Au moins 65 % des lacs participant au Réseau de surveillance volontaire des lacs dans la ZGIE ont un état trophique oligotrophe ou ultra-oligotrophe
B	<ul style="list-style-type: none">Conformité au critère de qualité bactériologique de l'eau (200 UFC/100 ml)	Au moins 75 % des échantillons prélevés en cours d'eau au cours de l'année sont conformes au critère de qualité bactériologique de l'eau
C	<ul style="list-style-type: none">Conformité au critère de qualité de l'eau relatif au phosphore total (0,03 mg/L)	Au moins 88 % des échantillons prélevés en cours d'eau au cours de l'année sont conformes au critère de qualité de l'eau relatif au phosphore total

3.2.2. PROTÉGER LE CARACTÈRE NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

	Indicateurs	Cibles
D	<ul style="list-style-type: none">Nombre de formations adressées au personnel municipal sur les enjeux liés à la conservation des milieux humides et hydriques élaborées	Au moins une formation pour le personnel municipal sur les enjeux liés à la conservation des milieux humides et hydriques a été élaborée

3.2.3. DIMINUER L'IMPACT DES INONDATIONS SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET LA POPULATION

	Indicateurs	Cibles
E	<ul style="list-style-type: none">Superficie de milieux humides riverains en zone inondable dans la ZGIE	Maintenir 100 % de la superficie de milieux humides riverains en zone inondable* dans la ZGIE <i>* De nouvelles cartographies de zones inondables seront disponibles dans les prochaines années. Le comité aimerait pouvoir ajuster l'état de référence lorsque ces données seront disponibles pour inclure les anciennes et nouvelles zones inondables.</i>

3.2.4. FREINER LA PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

	Indicateurs	Cibles
F	<ul style="list-style-type: none">Nombre de plans de lutte globaux contre le roseau commun réalisés	Trois plans de lutte globaux contre le roseau commun ont été réalisés
G	<ul style="list-style-type: none">Nombre de lacs colonisés par le myriophylle à épis	Moins de 25 lacs sont colonisés par le myriophylle à épis dans la ZGIE

**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES****3.3. ACTIONS DES OCMHH****3.3.1. ASSURER LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU**

Action	Type d'action	Acteur responsable/maître d'œuvre	Type d'acteur	Échéancier	Coût estimé (\$)	Source de financement	État d'avancement
Former le personnel municipal quant à l'identification des milieux humides et des cours d'eau intermittents à l'aide d'outils cartographiques sur le terrain	Acquisition de connaissances	Municipalités de la ZGIE	Municipal	2024	1 500	MRC	Prévue et non débutée
Procéder à la mise aux normes des installations septiques et/ou des bandes riveraines non conformes	Sensibilisation et information	Municipalités de la ZGIE	Municipal	2028	70 000	Municipalités, MRC	En activité
Implanter des plans de gestion des eaux pluviales et caractériser les principaux sites d'érosion apportant des particules vers les MHH à l'échelle municipale	Intervention terrain	Municipalités de la ZGIE	Municipal	2025	25 000	Municipalités, MRC	Prévue et non débutée
Élaborer un programme d'acquisition de connaissances sur les lacs : qualité de l'eau, espèces exotiques envahissantes, espèces aquatiques floristiques et fauniques	Acquisition de connaissances	MRC	Municipal	2025	20 000	MRC, gouvernement provincial	Prévue et non débutée
Augmenter le nombre de stations de suivi de la qualité de l'eau des rivières inscrite au programme de l'OBV RPNS pour chaque MRC	Acquisition de connaissances	MRC	Municipal	2023	30 000	MRC	En activité
Améliorer le règlement de la gestion des cours d'eau de la MRC en visant l'intégration des pratiques de gestion durable lors de travaux en cours d'eau agricoles	Règlementation	MRC	Municipal	2026	80 000	MRC, Municipalités, UPA	Prévue et non débutée

**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES**

S'inscrire ou se réinscrire au Réseau de surveillance volontaire des lacs	Acquisition de connaissances	Associations de lacs	Communautaire	2025	500	Municipalités et/ou associations de lacs	En activité
Promouvoir le RSVL auprès des associations, municipalités et MRC régionales	Sensibilisation et information	Associations de lacs, en collaboration avec les municipalités et les organismes en environnement	Communautaire	2024	2 500	Municipalités, MRC et/ou associations de lacs	En activité
Créer une trousse du propriétaire riverain sur les bonnes pratiques pour protéger la qualité de l'eau	Sensibilisation et information	Associations de lacs, en collaboration avec les municipalités	Communautaire	2024	5 000	Municipalités, MRC et/ou associations de lacs	Prévue et non débutée



OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

3.3.2. PROTÉGER LE CARACTÈRE NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Action	Type d'action	Acteur responsable/maître d'œuvre	Type d'acteur	Échéancier	Coût estimé (\$)	Source de financement	État d'avancement
Informar les citoyens de l'emplacement des zones inondables, de la réglementation et des restrictions qui s'y appliquent via une campagne de communication	Sensibilisation et information	Municipalités en collaboration avec les associations de lacs	Municipal	2027	2 000	Municipalités, MRC	Prévue et non débutée
Intégrer les règlements provinciaux par rapport aux zones inondables	Règlementation	Municipalités	Municipal	2027	5 000	Municipalités, MRC	Prévue et non débutée
Développer des outils de facilitation à la communication pour les municipalités afin de mieux prévenir et gérer les risques d'inondation	Sensibilisation et information	MRC	Municipal	2023	50 000	MRC, Municipalités	Prévue et non débutée
Délimiter l'espace de liberté des principaux cours d'eau du territoire	Acquisition de connaissances	MRC	Municipal	2028	100 000	MRC, Municipalités, Gouvernement provincial	Prévue et non débutée
Informar les membres des associations riveraines quant à l'existence des organismes de conservation et sur les principes des ententes de conservation volontaire	Sensibilisation et information	Associations de lacs	Communautaire	2024	2 000	MELCC, municipalités, MRC, associations de lacs	Prévue et non débutée
Organiser une présentation sur les milieux humides destinée aux citoyens afin de les informer quant à la localité des MHH	Sensibilisation et information	Associations de lacs en collaboration avec les municipalités	Communautaire	2027	500	Municipalités, MRC	Prévue et non débutée
Réaliser un projet d'interprétation du marais au sud du lac Tremblant	Sensibilisation et information	Station Mont Tremblant	Économique				Prévue et non débutée

**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES****3.3.3. DIMINUER L'IMPACT DES INONDATIONS SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET LA POPULATION**

Action	Type d'action	Acteur responsable/maître d'œuvre	Type d'acteur	Échéancier	Coût estimé (\$)	Source de Financement	État d'avancement
Informar les citoyens de l'emplacement des zones inondables, de la réglementation et des restrictions qui s'y appliquent via une campagne de communication	Sensibilisation et information	Municipalités en collaboration avec les associations de lacs	Municipal	2027	2 000	Municipalités, MRC	Prévue et non débutée
Intégrer les règlements provinciaux par rapport aux zones inondables	Règlementation	Municipalités	Municipal	2027	5 000	Municipalités, MRC	Prévue et non débutée
Développer des outils de facilitation à la communication pour les municipalités afin de mieux prévenir et gérer les risques d'inondation	Sensibilisation et information	MRC	Municipal	2023	50 000	MRC, Municipalités	Prévue et non débutée
Délimiter l'espace de liberté des principaux cours d'eau du territoire	Acquisition de connaissances	MRC	Municipal	2028	100 000	MRC, Municipalités, Gouvernement provincial	Prévue et non débutée
Informar les membres des associations riveraines quant à l'existence des organismes de conservation et sur les principes des ententes de conservation volontaire	Sensibilisation et information	Associations de lacs	Communautaire	2024	2 000	MELCC, municipalités, MRC, associations de lacs	Prévue et non débutée
Organiser une présentation sur les milieux humides destinée aux citoyens afin de les informer quant à la localité des MHH	Sensibilisation et information	Associations de lacs en collaboration avec les municipalités	Communautaire	2027	500	Municipalités, MRC	Prévue et non débutée

**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES****3.3.4. FREINER LA PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)**

Action	Type d'action	Acteur responsable/maître d'œuvre	Type d'acteur	Échéancier	Coût estimé (\$)	Source de financement	État d'avancement
Développer une stratégie afin de sensibiliser les riverains aux enjeux des espèces exotiques envahissantes	Sensibilisation et information	Associations de lacs	Communautaire	2025	10 000	Municipalités, associations de lacs, MELCC, compagnies immobilières	Prévue et non débutée
Former des riverains sentinelles pour la détection précoce du myriophylle à épis dans les lacs	Sensibilisation et information	Association de lacs en collaboration avec l'OBV et les municipalités	Communautaire	2028	8 000	Municipalités, MRC, OBV, CRE	Prévue et non débutée
Former des riverains sentinelles pour la détection précoce du roseau commun dans les lacs	Sensibilisation et information	Association de lacs en collaboration avec l'OBV et les municipalités	Communautaire	2028	8 000	Municipalités, MRC, OBV, CRE	Prévue et non débutée
Élaborer un programme d'acquisition de connaissances sur les espèces exotiques envahissantes	Acquisition de connaissances	MRC	Municipal	2025	70 000	MRC, municipalités, Gouvernement provincial	Prévue et non débutée